

Un crédit de CHF 95'000.- TTC pour l'installation de jeux dans le préau de l'école de Lully
(MI 14-2023-48)

- Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif ci-joint,
- Vu le rapport de la commission « Mobilité et Infrastructures - MI » du 9 janvier 2024,
- Vu le rapport de la commission « Finances et Administration - FA » du 29 janvier 2024,
- Conformément à l'article 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par 16 oui, 1 non et 6 abstentions (23 votants)

1. de réaliser les travaux d'installation de jeux dans le préau de l'école de Lully.
2. d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 95'000.- TTC destiné à ces travaux.
3. de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif.
4. d'amortir cette dépense nette au moyen de 10 annuités dès la fin des travaux, en principe en juillet 2024.

EXPOSE DES MOTIFS

Les élèves de l'école de Lully se sont réunis pour faire une demande d'installation des jeux dans le préau des grands à l'école de Lully.

Cet établissement est suffisamment équipé en jeux pour les petits jusqu'aux enfants en 4P (entre 7 et 8 ans), mais les élèves plus âgés n'ont pas de jeux à part les tables de tennis de table, le terrain de basket et le terrain de foot.

Un groupe de travail a été constitué afin de trouver les jeux qui seraient les plus adaptés aux besoins des enfants. Notre partenaire en charge de l'entretien des jeux communaux a été associé à cette démarche afin de conseiller au mieux en fonction des attentes.

Le choix du groupe de travail s'est orienté vers un jeu multi-activités, axé sur l'équilibre et l'agilité, adapté à la tranche d'âge définie. De plus ces jeux peuvent accueillir beaucoup d'utilisateurs en même temps.

Il est également proposé la mise en place de jeux de sol sous la forme de marquages ludiques. C'est une gamme fortement demandée car elle offre un grand nombre de possibilité de jeux visant à aider au développement du jeune enfant. De plus, ils sont très utilisés par les enseignants d'un point de vue pédagogique.

Les caoutchoucs utilisés pour l'exécution des sols souples sont considérés comme non-dangereux, non-toxiques et non-cancérogènes. La résine servant de liant est quant à elle totalement inerte une fois qu'elle a polymérisé. Cela signifie qu'après séchage, elle n'émet plus aucune odeur ou émanation quelconque qui pourrait être toxique.

Le groupe de travail avec des élèves et des professeurs a fait le choix des jeux en 2018 et l'association des parents de l'école de Lully, en collaboration avec les enseignants, soutient ce projet d'installation dans le préau des grands.

Les illustrations ci-dessous peuvent varier selon le choix final des utilisateurs mais l'esprit reste le même.

Nous vous remercions de réserver votre meilleur accueil à cette demande de crédit.

Le Conseil Administratif